

Mettre en œuvre la compensation du handicap en formation de droit commun

A l'issue des 3 jours, les participants sauront utiliser la méthode de coopération des acteurs, connaîtront les outils et moyens pour co-construire efficacement un diagnostic des besoins de compensation du handicap pour une personne en formation.

Objectif de la formation

- ✓ Définir les notions d'accessibilité et de compensation du handicap pour adapter une formation.
- ✓ Comprendre l'apport de la méthode de coopération entre les acteurs et savoir la mettre en œuvre.
- ✓ S'approprier la notion de contraintes liées au handicap.

Contenu des 3 journées de formation

- Les répercussions de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : les notions de handicap situationnel, d'accessibilité et de compensation.
- L'adaptation d'une formation :
 - L'identification des acteurs et de leurs compétences respectives,
 - Les modalités de coopération à instaurer,
 - Les étapes de conception des aménagements des modalités de la formation,
 - Les actions à engager pour opérationnaliser leur mise en œuvre.

Public éligible :

Référents handicap des organismes de formation (OF, CFA, OFA) formés, référents de parcours, professionnels des structures et services médico-sociaux, professionnels des structures de l'insertion et de la formation, prestataires d'appui spécifique.

Méthodes et moyens pédagogiques :

La formation s'appuie sur les connaissances des participants et met l'accent sur l'interactivité :

- Apports théoriques
- Exercices
- Réalisation d'études de cas pratiques

Intersession :

- Mise en pratique
- Expérimentation sur site

Modalité d'évaluation des acquis :

- Questionnaire

Attestation de présence et de formation.

Animation :

Chargé(e)s d'appui et de développement du Centre Ressource Formation Handicap (CRFH).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

Prochaines dates en 2023 :

SAINTES (17) : 3 et 4 avril + 2 mai

Inscription sur le site internet : www.crfh-handicap.fr